



Formation Marche Nordique

Brevet Fédéral Niveau 1

Samedi 11 et Dimanche 12 Mai 2019

à Petit-Couronne (76)

BULLETIN D'INSCRIPTION

Monsieur Madame / Mlle

NOM : Prénom :

Date de naissance : ___/___/___

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél Portable : ___/___/___/___/___ Email :

Si adhérent - N° Licence FNSMR :

Association :

Titulaire d'une formation PSC (Premiers Secours) : oui non

Si oui : Date d'obtention du PSC1 ___/___/___ (Joindre copie)

Si non : Suivre une formation (avant ou après pour valider le BF1)

Tarif de la formation

LICENCIÉS AU SEIN D'UNE ASSOCIATION ADHÉRENTE AU CRSMR NORMANDIE (Tarif applicable pour deux personnes maximum par association)

120 € sans hébergement (repas samedi midi et dimanche midi inclus)

170 € avec hébergement (nuit de samedi à dimanche, petit-déjeuner, repas du samedi midi, samedi soir et dimanche midi inclus)

190 € avec hébergement à partir du vendredi soir (2 nuits, 2 petits-déjeuners, repas du samedi midi, samedi soir et dimanche midi inclus)

NON LICENCIÉS AU SEIN D'UNE ASSOCIATION ADHÉRENTE AU CRSMR NORMANDIE

200 € sans hébergement (repas samedi midi et dimanche midi inclus)

250 € avec hébergement (nuit de samedi à dimanche, petit-déjeuner, repas du samedi midi, samedi soir et dimanche midi inclus)

270 € avec hébergement à partir du vendredi soir (2 nuits, 2 petits-déjeuners, repas du samedi midi, samedi soir et dimanche midi inclus)

Conditions de réservation

Votre place sera réservée dès réception du bulletin d'inscription rempli et du règlement.

Date limite d'inscription : 1^{er} mai 2019

Règlement :

- Par chèque à l'ordre du CRSMR Normandie
- Par virement

Code banque : 18306

N° de compte : 11877908205

Banque : Crédit Agricole Saint-Sever

Code guichet : 00010

Clé : 49

Code BIC : AGRIFRPP883

Code IBAN : FR76 1830 6000 1011 8779 0820 549

Les inscriptions se font dans l'ordre d'arrivée des dossiers dûment complétés (limité à 15 personnes)

Conditions de délivrance du diplôme

Le Brevet Fédéral 1 – Marche Nordique FNSMR ne sera délivré que lorsque le participant aura :

- Suivi la totalité de la formation
- Validé le tronc commun
- Validé le spécifique Marche Nordique
- Attesté d'un diplôme PSC1 (premiers secours)

Conditions d'annulation et remboursement

Le chèque sera encaissé quelques jours avant la formation

Le comité régional se réserve le droit d'annuler la formation **si et seulement si** le seuil des participants n'est pas atteint (*8 personnes minimum*).

En cas d'annulation de la part du comité, le chèque est retourné au stagiaire.

Droit à l'image

Dans le cadre de la formation, vous pourrez être filmés, photographiés (sous réserve de cette autorisation). Les photos et vidéos seront à destination des participants à la formation et pourront être diffusés sur les supports de communication de la structure organisatrice (réseaux sociaux, site internet, flyer...)

Je soussigné(e) M, Mme

autorise le CRSMR Normandie à prendre et diffuser, à titre gracieux, des photos et vidéos me concernant lors de ce stage

n'autorise pas le CRSMR Normandie à prendre et diffuser, à titre gracieux, des photos et vidéos me concernant lors de ce stage

Documents à fournir :

- Bulletin d'inscription complété et signé
- Règlement à l'ordre du CRSMR de la Normandie
- Un certificat de non contre indication à la pratique sportive en cours de validité
- Licence sportive 2018-2019 / certificat médical en cours de validité
- Photocopie de l'attestation de formation aux premiers secours (AFPS ou PSC1) de moins de 5 ans.

Fait à : Le ___/___/___

Signature



Comité Régional du Sport en Milieu Rural de la Normandie
76 Rue du Comte de Béarn - 76690 CLERES Tél : 02.35.33.52.57
sportmilieurural76@gmail.com

